

Un espace aqualudique en plein air au stade nautique de Fontreyne

... *Toboggan Pentagliss, supersplash, jeux d'eau :*
... *l'aquasplash va être progressivement ouvert au public dès*
... *cet été, pour le plus grand bonheur des familles.*

L'engagement de la municipalité de faire évoluer le stade nautique de Fontreyne en y aménageant un vaste espace aqualudique se concrétise depuis le printemps. Une zone de jeux multigénérationnelle et inclusive, bénéficiant aussi bien aux tout-petits qu'aux plus grands, est progressivement mise en service cet été. Deux attractions phares, très visibles en arrivant à Gap par la route de Marseille, seront proposées : un toboggan répondant aux standards actuels, avec un pentagliss de deux pistes parallèles et une piste sinueuse de 52 mètres de long, et un supersplash, sorte de gigantesque seau perché à 6 m de haut, qui bascule lorsqu'il est suffisamment rempli pour arroser les amateurs groupés à son pied.

Outre le supersplash, tout un parcours ludique hors sol est d'ores-et-déjà proposé aux jeunes visiteurs du stade nautique et aux familles, avec aspersion d'eau, cerceaux, cascade rivière, brumisateurs, jets multiples...

Le toboggan géant sera quant à lui installé courant juillet. Une grue sera installée sur place pour assembler l'installation, qui devrait être accessible fin juillet.

Cet espace aqualudique a été aménagé en lieu et place de l'ancien toboggan et de la pataugeoire, qui ne

répondait plus aux normes réglementaires.

L'Aquasplash complète l'offre de service proposée au stade nautique avec le bassin olympique, la fosse à plongeon et ses trois plongeoirs, le bassin d'apprentissage et, dans le parc arboré, le terrain de beach volley, le mini-golf, les baby-foot, le tennis de table, les trampolines, la zone détente-petite restauration...

970 000 € TTC ont été investis par la Ville dans la création de cet espace aqualudique. ■



L'ESPACE DÉTENTE ROUVRE AVEC UN TARIF REVU À LA BAISSE

L'espace détente du stade nautique (sauna et hammam), qui avait été fermé en raison de la forte hausse des prix de l'énergie, a été rouvert au public fin mars. Les conditions tarifaires ont aussi été revues à la baisse, afin de favoriser sa fréquentation. Le prix est désormais de 4 € pour l'accès à l'espace bien-être uniquement et de 5 € pour l'accès commun au stade nautique et à l'espace détente. Le nombre d'utilisateurs simultanés étant limité, il faut cependant s'inscrire au préalable pour accéder à l'espace détente soit par internet (www.ville-gap.fr/espace-bien-etre), soit en téléphonant au stade nautique (04 92 51 14 99).